

MASTER



Santé publique

Master 2 Santé, Travail, Environnement

En présentiel

Santé environnementale et santé au travail : des défis de santé publique

Définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1994, la santé environnementale « comprend les aspects de la santé humaine -y compris la qualité de la vie- qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. ».

Le champ de la santé au travail s'inscrit pleinement dans ce contexte : l'environnement professionnel comporte de nombreuses nuisances susceptibles d'affecter à plus ou moins long terme la santé des populations et qui exigent une adaptation permanente de nos connaissances et de nos systèmes de prévention.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires aux professionnels du domaine de la santé environnementale et de la santé au travail, exerçant soit dans des structures privées (services de santé au travail, bureaux d'études, cabinets de consultants,...), soit dans le secteur public ou associatif (équipes de recherche universitaires, Inserm, CNRS, Anses, SpF, Cire, CSTB, AASQA, Ademe, Ineris, INRS, IRSN, observatoires régionaux de santé, instances régionales d'éducation et de promotion de la santé, collectivités locales, administrations de santé, ...).

Public concerné

Étudiants et/ou professionnels du secteur scientifique, médical et médico-social, souhaitant valider, consolider ou enrichir leurs connaissances et leurs pratiques dans le domaine de la santé au travail et de la santé environnementale.

Les étudiants peuvent ensuite postuler à une thèse d'Université ou intégrer le monde professionnel dès l'obtention du master.

Partenariats

Adossement recherche et professionnel

- › Environnement du centre de recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health (10 équipes de recherche).
- › Nombreuses collaborations en France et à l'étranger et notamment avec des équipes de recherches et des hôpitaux de Poitiers, Limoges, Toulouse et Rennes.

Matières enseignées

Semestre 3

Unités d'enseignement obligatoires (30 ECTS)

- › Épidémiologie environnementale et professionnelle
- › Mesures des expositions environnementales et professionnelles
- › Mécanismes d'action toxique des contaminants
- › Ergonomie, ergotoxicologie, organisation de la santé au travail
- › Nuisances et maladies environnementales
- › Gestion et prévention des risques environnementaux et professionnels
- › Enseignements transversaux, ateliers et accompagnement

Semestre 4

Stage obligatoire de 20 semaines (27 ECTS)

- › Dans une structure privée ou publique travaillant dans le domaine de la santé au travail ou la santé environnementale, sur une thématique définie en concertation avec l'équipe pédagogique

UE passerelle ou UE libre (3 ECTS)

Points forts de la formation

- › Formation pluridisciplinaire : épidémiologie, expologie, médecine du travail, toxicologie, santé publique, ergonomie, biostatistiques, ...
- › Domaine professionnel en émergence, porté par divers plans nationaux (Santé Environnement, Santé Travail, Cancer,...).
- › Equipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs, chercheurs, ATER et doctorants appartenant au Centre de Recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health (équipe EPICENE) et adossée au CHU de Bordeaux.
- › Possibilités de stages dans de nombreux laboratoires de recherche en France (Paris, Rennes, Caen,...) et à l'étranger (Canada, Etats-Unis, Pays-Bas,...).
- › Méthodes pédagogiques innovantes privilégiant l'interaction avec les étudiants.
- › 15% des enseignements effectués par des intervenants non académiques (entrepreneurs, associatifs, organisations gouvernementales, collectivités locales).

Dispositifs d'accompagnement

- › Accueil des étudiants étrangers venant suivre la formation à Bordeaux, afin de faciliter les démarches administratives et une bonne intégration dans le nouvel environnement universitaire.
- › Tout au long de l'année, accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique avec notamment un encadrement des études de cas, des notes de synthèse et des analyses critiques, des ateliers d'aide à l'élaboration du sujet puis du mémoire de stage et la désignation d'un tuteur de stage au sein de l'équipe pédagogique.
- › Présentation du milieu professionnel et des métiers par l'équipe pédagogique et par des professionnels.
- › Ateliers proposés par le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université concernant la recherche de stage ou d'emploi, la rédaction d'un *Curriculum Vitae* et d'une lettre de motivation, la préparation aux entretiens de recrutement.

Compétences acquises

- › Mettre en oeuvre et interpréter des résultats d'études épidémiologiques, d'expologie et d'intervention en santé au travail et environnementale
- › Maîtriser les principales nuisances et problèmes de santé en lien avec l'environnement général et professionnel
- › Être capable d'évaluer les risques et de gérer des situations de crise en santé environnementale et en santé au travail
- › Savoir utiliser des concepts et notions d'ergonomie et de toxicologie pour s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires, comprendre les mécanismes d'action toxique et concevoir des moyens de surveillance et de prévention adaptés
- › Savoir identifier et analyser les ressources documentaires pertinentes dans le domaine santé travail environnement
- › Solliciter les acteurs pertinents dans le domaine santé travail environnement et interagir avec eux

Professionalisation

- › **Stage obligatoire de 4 à 6 mois (20 semaines minimum)** au sein d'une équipe de recherche ou en milieu professionnel.

Et après ?

Insertion professionnelle

- › **Chargé de projet / chargé d'étude en santé environnementale ou en santé au travail, ingénieur d'étude.**
- › **Métiers de la prévention dans le domaine santé travail ou santé environnement :**
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, Préventeur, Hygiéniste du Travail, Ingénieur en Santé-Travail, Conseiller en Prévention, Responsable Hygiène-Sécurité-Environnement, Consultant en Hygiène-Sécurité-Environnement, Ingénieur Sécurité, Cadre infirmier en santé travail.
- › **Métiers de la recherche dans le champ santé travail ou santé environnement,** en particulier en épidémiologie, expologie, toxicologie analytique, en tant qu'ingénieur de recherche, chercheur ou enseignant-chercheur (après une thèse d'Université).

Poursuites d'études éventuelles

À l'issue de ce master, les étudiants peuvent poursuivre par une thèse d'Université.

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Santé, Travail, Environnement

Conditions d'accès

- › Étudiants en formation initiale ayant validé un master 1 en Santé publique (ou dans une discipline du domaine santé travail environnement) ou un 2e cycle d'études médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, après examen du parcours (unités enseignement (UE) recherche, diplôme universitaire (DU),...pertinents).
- › Adultes en reprise d'études (ARE)* (formation continue) ayant, ou ayant eu, des activités professionnelles en rapport avec la spécialité du diplôme, sous réserve de la validation des acquis professionnels et personnels en vigueur à l'Université de Bordeaux.

*Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études. Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Organisation de la formation

Modalité en présentiel uniquement.

- › Première année de master commune aux différents parcours de la mention Santé publique, avec une spécialisation possible dès le semestre 2.
- › Possibilité d'intégrer directement le parcours en master 2 après examen du cursus personnel.
- › Formation théorique en présentiel à l'Ispe, suivie d'un stage en équipe de recherche ou en entreprise.
- › Soutenance du mémoire fin juin/début juillet et/ou en septembre.

Il est primordial de réfléchir dès la candidature au lieu et sujet de stage.

Durée et rythme de la formation

- › 1 an réparti en 2 semestres à temps plein.
- › Semestre 3 (de fin septembre à fin janvier) :
 - Environ 30h/semaine (présentiel + travail personnel).
- › Semestre 4 (de mi-février à fin juin) :
 - Stage de 4 à 6 mois (minimum 20 semaines).

Organisation des enseignements

- › Cours magistraux
- › Classes inversées
- › Travaux pratiques/dirigés notamment en salle informatique
- › Travaux personnels/en groupe
- › Restitutions : présentations orales/documents écrits

Contrôle des connaissances

- › Pour chaque UE théorique : examen final **écrit** et/ou **oral** et/ou **contrôle continu**.
- › Pour le stage : rendu **mémoire écrit** et **soutenance orale** devant un jury.
- › Pour l'obtention du diplôme : validation de chaque UE et du stage.

International

- › L'inscription d'étudiants internationaux est encouragée.
- › Possibilité de faire le stage à l'étranger (aide à la mobilité internationale proposée localement, par l'Ispe et la direction des relations internationales de l'Université).
- › La participation aux séminaires de recherche (Ispe, centre Inserm, équipe EPICENE, ...), inscrite dans la formation, permet la rencontre avec des intervenants étrangers ou de renommée internationale.

Modalités particulières

- › Spécialité ouverte à la formation continue, dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE-VAPP) ou non.

Lieu de la formation

- › Ispe - Site Carreire de l'Université de Bordeaux

Nombre de places

- › 20

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité*

+ Contribution à la vie universitaire et de campus : 100 €

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation présentiel : 4300 €

* à titre indicatif, 243 € pour 2023-2024

De plus, il est possible que pour les étudiants étrangers hors Union Européenne, ces frais soient majorés.

Lieu de la formation

- › Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement
Université de Bordeaux
146, rue Léo Saignat - CS61292
33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

› Amadou Alioum

Responsables pédagogiques

- › Isabelle Baldi
- › Ghislaine Bouvier

Assistante pédagogique

› Christel Dantas
christel.dantas@u-bordeaux.fr

› Service formation continue Isped

› isped.fc@u-bordeaux.fr

› Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

› Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) pour VAE-VAPP

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

› Étudiants étrangers

› Direction des relations internationales
incoming-carreire@u-bordeaux.fr

› Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› Marie Le Parc
phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *FORMATION* puis *FORMATIONS PROPOSÉES / FORMATIONS EN PRÉSENTIEL*
Master 2 Santé, Travail, Environnement (STE)

Dossiers de candidature

<https://ecandidat-licence-master.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

1ère session

- › Ouverture : 08/04
- › Fermeture : 19/05

2ème session

- › Ouverture : 23/05
- › Fermeture : 23/06



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'**APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation)**. Cette reconnaissance internationale vient souligner la *qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes* proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les *moyens mis en œuvre pour l'accueil* des étudiants et de l'ensemble des publics.